

COMMUNAUTÉ DU PERCHE & HAUT VENDÔMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil communautaire du Lundi 4 Septembre 2023

Sur convocation en date du 28 août 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le 4 septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Étaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou	Fréteval Bernard Pillefer Pascal Trassard Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignières Patrice Couty Carole Edy
Moisy Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Didier Duchesne	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Philippe Plu	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne	

Étaient absents : Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Joël Verdier, Carole Barrault, Sixtine Lamé, Jean-Pierre Coyau, Pierre Solon, Aurélien Lemoine, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Daniel Alazard.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Andrée Savigny.

Pouvoirs : Alain Brunet à Daniel Alazard (Daniel Alazard étant absent, le pouvoir échoit à son suppléant Philippe Plu).

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 29

Pouvoirs : 1

Votants : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Evelyne GANDON a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Événementiels

Tarifs de la Randonnée Gourmande

OBJET : Événementiels
Tarifs de la Randonnée Gourmande

Envoyé en préfecture le 06/09/2023
Reçu en préfecture le 06/09/2023
Publié le
ID : 041-200040772-20230904-2023DELIB129-DE

Le Président rappelle aux membres du conseil communautaire que l'Office du Tourisme du Perche & Haut Vendômois organise chaque année une randonnée gourmande, avec un repas réparti en plusieurs étapes disposées tout au long du parcours.


Le Président propose aux membres du conseil communautaire de déterminer les tarifs qui seront appliqués à l'occasion de cet événement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'appliquer les tarifs suivants :
 - Adultes : 17,00 €
 - Enfant de moins de 12 ans : 6,00 €
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance,
Evelyne GANDON



Le Président,
Alain BOURGEOIS



COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Conseil communautaire du Lundi 4 Septembre 2023

Sur convocation en date du 28 août 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le 4 septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou	Fréteval Bernard Pillefer Pascal Trassard Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignières Patrice Couty Carole Edy
Moisy Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Didier Duchesne	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Philippe Plu	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvonne	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Joël Verdier, Carole Barrault, Sixtine Lamé, Jean-Pierre Coyau, Pierre Solon, Aurélien Lemoine, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Daniel Alazard.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Andrée Savigny.

Pouvoirs : Alain Brunet à Daniel Alazard (Daniel Alazard étant absent, le pouvoir échoit à son suppléant Philippe Plu).

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 29

Pouvoirs : 1

Votants : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Evelyne GANDON a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Destructures des nids de frelons asiatiques
Remboursement exceptionnel

OBJET : Destructions des nids de frelons asiatiques
Remboursement exceptionnel

Envoyé en préfecture le 06/09/2023
Reçu en préfecture le 06/09/2023
Publié le
ID : 041-200040772-20230904-2023DELIB130-DE

Le Président indique aux membres du conseil communautaire que dans le cadre de la politique de prise en charge par la Communauté du Perche & Haut Vendômois des destructions de nids de frelons asiatiques, il convient d'effectuer un remboursement exceptionnel puisque l'intervention de destruction a déjà été accomplie.

L'intervention concernée est la suivante :

Monsieur TREMBLAY – Les Grisons – 41100 PEZOU – Facture du 9 août 2023 de la société ATTILA FRELONS – montant de 115,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **AUTORISE** le Président à exécuter le remboursement exceptionnel susmentionné,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à ces remboursements.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,


Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Evelyne GANDON



COMMUNAUTÉ DU PERCHE & HAUT VENDÔMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil communautaire du Lundi 4 Septembre 2023

Sur convocation en date du 28 août 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le 4 septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Étaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou	Fréteval Bernard Pillefer Pascal Trassard Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Robertte Jonnard	Lignières Patrice Couty Carole Edy
Moisy Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Didier Duchesne	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Philippe Plu	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvonne	

Étaient absents : Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Joël Verdier, Carole Barrault, Sixtine Lamé, Jean-Pierre Coyau, Pierre Solon, Aurélien Lemoine, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Daniel Alazard.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Andrée Savigny.

Pouvoirs : Alain Brunet à Daniel Alazard (Daniel Alazard étant absent, le pouvoir échoit à son suppléant Philippe Plu).

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 29

Pouvoirs : 1

Votants : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Evelyne GANDON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : SPANC

Rapport d'activité 2021

OBJET : SPANC

Rapport d'activité 2021

Envoyé en préfecture le 06/09/2023

Reçu en préfecture le 06/09/2023

Publié le

ID : 041-200040772-20230904-2023DELIB131-DE



Le Président présente aux délégués communautaires le rapport d'activité annuel 2021 concernant les actions entreprises dans le cadre du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) mis en place par la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le rapport d'activité annuel 2021 ci-annexé du SPANC de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,

Evelyne GANDON

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 4 Septembre 2023

Sur convocation en date du 28 août 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le 4 septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou	Fréteval Bernard Pillefer Pascal Trassard Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Didier Duchesne	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Philippe Plu	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvonne	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëticia Bouilly, Emile Thiolat, Joël Verdier, Carole Barrault, Sixtine Lamé, Jean-Pierre Coyau, Pierre Solon, Aurélien Lemoine, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Daniel Alazard.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Andrée Savigny.

Pouvoirs : Alain Brunet à Daniel Alazard (Daniel Alazard étant absent, le pouvoir échoit à son suppléant Philippe Plu).

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 29

Pouvoirs : 1

Votants : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Evelyne GANDON a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : SPANC

Rapport d'activité 2022

OBJET : SPANC

Rapport d'activité 2022

Envoyé en préfecture le 06/09/2023

Reçu en préfecture le 06/09/2023

Publié le

ID : 041-200040772-20230904-2023DELIB132-DE



Le Président présente aux délégués communautaires le rapport d'activité annuel 2022 concernant les actions entreprises dans le cadre du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) mis en place par la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le rapport d'activité annuel 2022 ci-annexé du SPANC de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

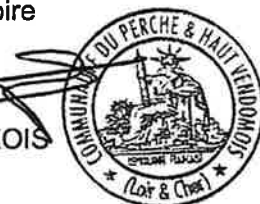
Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,

Evelyne GANDON

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 4 Septembre 2023

Sur convocation en date du 28 août 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le 4 septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Etaients présents et ayant pris part au vote :

Pezou	Fréteval Bernard Pillefer Pascal Trassard Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièeres Patrice Couty Carole Edy
Moisy Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Didier Duchesne	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Philippe Plu	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvolle	

Etaients absents : Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëticia Bouilly, Emile Thiolat, Joël Verdier, Carole Barrault, Sixtine Lamé, Jean-Pierre Coyau, Pierre Solon, Aurélien Lemoine, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Daniel Alazard.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Andrée Savigny.

Pouvoirs : Alain Brunet à Daniel Alazard (Daniel Alazard étant absent, le pouvoir échoit à son suppléant Philippe Plu).

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 29

Pouvoirs : 1

Votants : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Evelyne GANDON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : SPANC

Avenant au marché de réalisation de diagnostic-vente

OBJET : SPANC

Avenant au marché de réalisation de diagnostic-

Envoyé en préfecture le 06/09/2023
Reçu en préfecture le 06/09/2023
Publié le
ID : 041-200040772-20230904-2023DELIB133-DE

Le Président informe les membres du conseil communautaire qu'il convient d'établir un avenant au marché de réalisation des diagnostics des installations d'assainissement non collectif en cas de vente.

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2022, en concordance avec l'article R2162-4 du code de la commande publique, tout marché à bons de commandes doit mentionner obligatoirement un maximum au marché.

Pour rappel, le titulaire de ce marché est la société VEOLIA – 41000 BLOIS.

Il est proposé de fixer le maximum de ce marché à 25 000 € / an.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **ACCEPTÉ** de fixer le montant maximum du marché de réalisation des diagnostics d'assainissement non collectif en cas de vente à 25 000 € / an,
- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant au marché ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Évelyne GANDON

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 4 Septembre 2023

Sur convocation en date du 28 août 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le 4 septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou	Fréteval Bernard Pillefer Pascal Trassard Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Robertte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Didier Duchesne	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Philippe Plu	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Joël Verdier, Carole Barrault, Sixtine Lamé, Jean-Pierre Coyau, Pierre Solon, Aurélien Lemoine, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Daniel Alazard.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Andrée Savigny.

Pouvoirs : Alain Brunet à Daniel Alazard (Daniel Alazard étant absent, le pouvoir échoit à son suppléant Philippe Plu).

Nombre de membres :

En exercice : 41

Pour : 30

Présents : 29

Contre : 0

Pouvoirs : 1

Abstention : 0

Votants : 30

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.


Evelyne GANDON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : SPANC

Avenant au marché de prestation entretien / vidange

OBJET : SPANC

Avenant au marché de prestation entretien / vidange

Envoyé en préfecture le 06/09/2023
Reçu en préfecture le 06/09/2023
Publié le 
ID : 041-200040772-20230904-2023DELIB134-DE

Le Président informe les membres du conseil communautaire qu'il convient d'établir un avenant au marché de prestation entretien / vidange des installations d'assainissement non collectif.

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2022, en concordance avec l'article R2162-4 du code de la commande publique, tout marché à bons de commandes doit mentionner obligatoirement un maximum au marché.

Pour rappel, le titulaire de ce marché est la société SARP OSIS – 41100 VENDOME.

Il est proposé de fixer le maximum de ce marché à 12 000 € / an.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **ACCEPTE** de fixer le montant maximum du marché de prestation entretien / vidange des installations d'assainissement non collectif à 12 000 € / an,
- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant au marché ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,


Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Evelyne GANDON



COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 4 Septembre 2023

Sur convocation en date du 28 août 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le 4 septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou	Fréteval Bernard Pillefer Pascal Trassard Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignières Patrice Couty Carole Edy
Moisy Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Didier Duchesne	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Philippe Plu	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvonne	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Joël Verdier, Carole Barrault, Sixtine Lamé, Jean-Pierre Coyau, Pierre Solon, Aurélien Lemoine, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Daniel Alazard.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Andrée Savigny.

Pouvoirs : Alain Brunet à Daniel Alazard (Daniel Alazard étant absent, le pouvoir échoit à son suppléant Philippe Plu).

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 29

Pouvoirs : 1

Votants : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Evelyne GANDON a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Gestion des ordures ménagères

SICTOM de Châteaudun – Rapport annuel 2022

OBJET : Gestion des ordures ménagères
SICTOM de Châteaudun – Rapport annuel 2022

Envoyé en préfecture le 06/09/2023
Reçu en préfecture le 06/09/2023
Publié le
ID : 041-200040772-20220904-2023DELIB135-DE

Le Président rappelle que la Communauté du Perche & Haut Vendômois est compétente en matière de « Gestion de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets ménagers et des déchets assimilés » et se substitue à ses communes membres au sein des syndicats de traitement des ordures ménagères.

Le SICTOM de Châteaudun, dont 4 communes de la Communauté du Perche & Haut Vendômois (BREVAINVILLE, FONTAINE-RAOUL, OUZOUEUR-LE-DOYEN, VILLEBOUT) sont membres, a établi un rapport annuel pour l'année 2022.

Le Président présente le rapport annuel 2022 du SICTOM de Châteaudun aux conseillers communautaires. Ce rapport comprend notamment les différents indicateurs techniques et financiers d'exploitation du service pour cet exercice.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **CERTIFIE** avoir pris connaissance du rapport annuel 2022 présenté par le SICTOM de Châteaudun.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Evelyne GANDON

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 4 Septembre 2023

Sur convocation en date du 28 août 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le 4 septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou	Fréteval Bernard Pillefer Pascal Trassard Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Robertte Jonnard	Lignières Patrice Couty Carole Edy
Moisy Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Didier Duchesne	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Philippe Plu	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvonne	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Joël Verdier, Carole Barrault, Sixtine Lamé, Jean-Pierre Coyau, Pierre Solon, Aurélien Lemoine, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Daniel Alazard.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Andrée Savigny.

Pouvoirs : Alain Brunet à Daniel Alazard (Daniel Alazard étant absent, le pouvoir échoit à son suppléant Philippe Plu).

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 29

Pouvoirs : 1

Votants : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Evelyne GANDON a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Gestion des ordures ménagères

SYVALORM Loir-et-Sarthe – Rapport annuel 2022

OBJET : Gestion des ordures ménagères
SYVALORM Loir-et-Sarthe – Rapport annuel 2022

Envoyé en préfecture le 06/09/2023
Reçu en préfecture le 06/09/2023
Publié le
ID : 041-200040772-20230904-2023DELIB136-DE

Le Président rappelle que la Communauté du Perche & Haut Vendômois est compétente en matière de « Gestion de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets ménagers et des déchets assimilés » et se substitue à ses communes membres au sein des syndicats de traitement des ordures ménagères.

Le SYVALORM Loir-et-Sarthe, dont 7 communes de la Communauté du Perche & Haut Vendômois (BOUFFRY, LA CHAPELLE-VICOMTESSE, CHAUVIGNY-DU-PERCHE, DROUE, LA FONTENELLE, LE POISLAY et RUAN-SUR-EGVONNE) sont membres, a établi un rapport annuel pour l'année 2022.

Le Président présente le rapport annuel 2022 du SYVALORM Loir-et-Sarthe aux conseillers communautaires. Ce rapport comprend notamment les différents indicateurs techniques et financiers d'exploitation du service pour cet exercice.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **CERTIFIE** avoir pris connaissance du rapport annuel 2022 présenté par le SYVALORM Loir-et-Sarthe.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,

Evelyne GANDON

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 4 Septembre 2023

Sur convocation en date du 28 août 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le 4 septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou	Fréteval Bernard Pillefer Pascal Trassard Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignières Patrice Couty Carole Edy
Moisy Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Didier Duchesne	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Philippe Plu	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvonne	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Joël Verdier, Carole Barrault, Sixtine Lamé, Jean-Pierre Coyau, Pierre Solon, Aurélien Lemoine, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Daniel Alazard.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Andrée Savigny.

Pouvoirs : Alain Brunet à Daniel Alazard (Daniel Alazard étant absent, le pouvoir échoit à son suppléant Philippe Plu).

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 29

Pouvoirs : 1

Votants : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Evelyne GANDON a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Gestion des ordures ménagères

VALDEM – Rapport annuel 2022

OBJET : Gestion des ordures ménagères
VALDEM – Rapport annuel 2022

Envoyé en préfecture le 06/09/2023
Reçu en préfecture le 06/09/2023
Publié le
ID : 041-200040772-20230904-2023DELIB137-DE

Le Président rappelle que la Communauté du Perche & Haut Vendômois est compétente en matière de « Gestion de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets ménagers et des déchets assimilés » et se substitue à ses communes membres au sein des syndicats de traitement des ordures ménagères.

Le syndicat VALDEM, dont 12 communes de la Communauté du Perche & Haut Vendômois (BUSLOUP, LA CHAPELLE-ENCHERIE, FRETEVAL, LIGNIERES, LISLE, MOISY, MOREE, PEZOU, RENAY, ROMILLY-DU-PERCHE, SAINT-HILAIRE LA GRAVELLE, SAINT-JEAN FROIDMENTEL) sont membres, a établi un rapport annuel pour l'année 2022.

Le Président présente le rapport annuel 2022 du syndicat VALDEM aux conseillers communautaires. Ce rapport comprend notamment les différents indicateurs techniques et financiers d'exploitation du service pour cet exercice.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **CERTIFIE** avoir pris connaissance du rapport annuel 2022 présenté par le syndicat VALDEM.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Evelyne GANDON

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Conseil communautaire du Lundi 4 Septembre 2023

Sur convocation en date du 28 août 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le 4 septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou	Fréteval Bernard Pillefer Pascal Trassard Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignières Patrice Couty Carole Edy
Moisy Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Didier Duchesne	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Philippe Plu	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvonne	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Joël Verdier, Carole Barrault, Sixtine Lamé, Jean-Pierre Coyau, Pierre Solon, Aurélien Lemoine, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Daniel Alazard.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Andrée Savigny.

Pouvoirs : Alain Brunet à Daniel Alazard (Daniel Alazard étant absent, le pouvoir échoit à son suppléant Philippe Plu).

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 29

Pouvoirs : 1

Votants : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Evelyne GANDON a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Très Haut Débit

Rapport d'activités 2022 SMO Val de Loire Numérique

OBJET : Très Haut Débit

Rapport d'activités 2022 SMO Val de Loire Numé

Envoyé en préfecture le 06/09/2023
Reçu en préfecture le 06/09/2023
Publié le
ID : 041-200040772-20230904-2023DELIB138-DE

Le Président présente aux délégués communautaires le rapport d'activités 2022 concernant les actions entreprises par le Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique, dont la Communauté du Perche & Haut Vendômois participe au financement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **CERTIFIE** qu'il a pris connaissance du rapport d'activités 2022 du SMO Val de Loire Numérique.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,

Evelyne GANDON

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 4 Septembre 2023

Sur convocation en date du 28 août 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le 4 septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou	Fréteval Bernard Pillefer Pascal Trassard Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignières Patrice Couty Carole Edy
Moisy Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Didier Duchesne	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Philippe Plu	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvyonne	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Joël Verdier, Carole Barrault, Sixtine Lamé, Jean-Pierre Coyau, Pierre Solon, Aurélien Lemoine, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Daniel Alazard.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Andrée Savigny.

Pouvoirs : Alain Brunet à Daniel Alazard (Daniel Alazard étant absent, le pouvoir échoit à son suppléant Philippe Plu).

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 29

Pouvoirs : 1

Votants : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Evelyne GANDON a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Contrat Régional de Solidarité Territoriale

OBJET : Contrat Régional de Solidarité Territoriale

Envoyé en préfecture le 06/09/2023

Reçu en préfecture le 06/09/2023

Publié le 06/09/2023
ID : 041-200040772-20230904-2023DELIB139-DE

Le Président rappelle aux membres du conseil communautaire que le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) du Pays Vendômois a pris fin le 22 mai 2023.

Il précise que le nouveau Contrat Régional de Solidarité Territoriale sera établi pour 6 ans (2022-2028) et que le contrat reste sous les modalités de celles de la 1^{ère} génération, similaires au contrat qui s'est achevé ; la dotation globale du Pays Vendômois reste identique au contrat précédent et s'élève à 9 619 000 €.

Rappel du cadre régional :

Il est basé sur 5 priorités thématiques auquel s'ajoute le dispositif AVOSId destiné à faire émerger et à soutenir la structuration et l'expérimentation d'actions nouvelles, collaboratives et porteuses de développement dans les territoires :

- Développement de l'économie (y compris agriculture)
- Favoriser le mieux être social
- Renforcer le maillage urbain-rural
- Biodiversité / Transition écologique
- Plan climat énergie
- Une enveloppe stable : 9 619 000 € sur 6 ans
- Minimum AVOSId : 500 000 €
- Minimum Biodiversité : 323 000 €
- Minimum Énergie/réhabilitation logements : 969 000 €
- Plafond Fonctionnement : 700 000 € (dont 300 000 € animation territoriale)

Méthodologie :

Le Contrat a été bâti pour faire écho aux autres dispositifs contractuels ou expérimentations du Pays (Leader, PAT, CLS, COT, plate-forme REV, LIFE_LETsGO4Climate), avec un fort axe transversal « transition énergétique et écologique » et en lien avec le programme « petite ville de demain » dont la Région est cosignataire des conventions.

Pour l'élaboration de la nouvelle programmation, chaque structure a été sollicitée pour faire remonter les projets susceptibles d'être présentés. Ceux-ci, sauf ceux hors cadre CRST, ont été classés, en fonction de leur niveau de maturité, en « projets identifiés », en « projet pressentis » et en « autres projets ». Un bilan à mi-parcours (2024/2025) permettra d'examiner le niveau d'avancée de la programmation et de revoir ces priorités, en fonction des projets réalisés, modifiés, abandonnés ou nouveaux.

Par ailleurs, les bailleurs sociaux ont été interrogés sur leurs prévisions de création de logements neufs et de rénovation de leur parc social.

De plus les travaux du Conseil de Développement du Pays Vendômois, réuni dans le cadre de l'élaboration du programme Leader, ont été pris en compte et le projet de futur CRST lui a été présenté pour avis le 4 avril 2023.

Enfin, ce projet de contrat a été présenté au comité syndical du Pays Vendômois en séance du 5 avril 2023 et a été approuvé à l'unanimité.

Il est rappelé que ce contrat fera l'objet d'un bilan à mi-parcours (2024-2025) permettant les adaptations nécessaires au regard de son exécution.

Synthèse de l'enveloppe de répartition des crédits

CRST du Pays Vendômois	Investissement	Fonctionnement	Total Subvention CONTRAT	% de la dotation totale
PRIORITÉS THEMATIQUES				
A : DEVELOPPER L'EMPLOI ET L'ECONOMIE	554 500 €	65 000 €	619 500 €	6,4%
B : FAVORISER LE MIEUX-ETRE SOCIAL	1 877 100 €	49 500 €	1 926 600 €	20,0%
C : RENFORCER LE MAILLAGE URBAIN ET RURAL	3 922 000 €	- €	3 922 000 €	40,8%
PRIORITÉ TRANVERSALE : TRANSITION ECOLOGIQUE				
30-6 : Expérimentations de "territoires en transition"	10 000 €	- €	10 000 €	0,1%
D : STRATEGIE REGIONALE BIODIVERSITE	245 000 €	80 000 €	325 000 €	3,4%
E : PLAN CLIMAT ENERGIE REGIONAL	1 788 000 €	111 200 €	1 899 200 €	19,7%
ENVELOPPE FONGIBLE	105 000 €	11 700 €	116 700 €	1,2%
ANIMATION TERRITORIALE DEDIEE AU CONTRAT	300 000 €	- €	300 000 €	3,1%
F : A VOS ID (dont 18 000 € pour le réseau Oxygène, le Lab'des initiatives)			500 000 €	5,2%
Total du contrat	8 801 600 €	317 400 €	9 619 000 €	

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil com
- **APPROUVE** le projet du Contrat Régional de Solidarité Territor
- **AUTORISE** le Président à signer le contrat et tout document
présente délibération.

Envoyé en préfecture le 06/09/2023

Reçu en préfecture le 06/09/2023

Publié le 06/09/2023

ID : 041-200040772-20230904-2023DELIB139-DE

Service
Contrat


Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Evelyne GANDON

Envoyé en préfecture le 06/09/2023
Reçu en préfecture le 06/09/2023
Publié le 
ID : 041-200040772-20230904-2023DELIB139-DE